

Année académique 2025 - 2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignieskine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PSYCHOLOGIE						
Ancien Code	PAKN1B78KIN	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	CAKB1780					
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2			
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christophe CHEVALIER (chevalierc@helha.be) Garance MALENGREZ (malengrezg@helha.be)					
Coefficient de pondération		20				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objectif, d'une part, de présenter aux étudiants la discipline de la psychologie au travers d'une introduction déployant son histoire, ses définitions, ses champs d'application.

D'autre part, le cours à pour but d'amorcer une réflexion sur la notion du "corps" au-delà du *corps réel*, ce corps matière dans lequel se produit un évènement sensoriel afin de l'interroger en tant que représentation mentale, en tant qu'*image* psychique. En cela, le cours favorisera l'introduction de l'idée du *sujet* dans la compréhension future du patient souffrant de son corps.

Le cours vise à ce que l'étudiant puisse, à son terme, penser son futur patient dans sa complexité physico-psychique et qu'il soit attentif aux influences réciproques du corps sur le psychisme et du psychisme sur le corps.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes
 - 4.1 Identifier la situation

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de ce cours, l'étudiant :

- aura acquis les premières bases historiques de la discipline "psychologie",
- saura distinguer différents concepts majeurs en lien avec le corps et les utiliser adéquatement en situation.

Les connaissances acquises lors de ce cours permettront à l'étudiant de développer sa reconnaissance de l'altérité, sa capacité d'analyse de situation, sa réflexivité professionnelle, son intégration de différentes disciplines pour penser le patient. Sa considération pour les questions éthiques en seront également renforcées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN1B78KINA Psychologie 24 h / 2 C

Contenu

Le cours se compose en deux parties.

La première partie aura pour but de définir ce qu'est la psychologie et traitera de son histoire. Il s'agira de montrer aux étudiants les principales tendances de cette discipline qui s'inscrit dans un passé lointain (origines antiques) mais également d'interroger l'opportunité ou non d'une "unité de la psychologie" (Daniel Lagache). L'exploration historique permettra de poser les bases d'une réflexion éthique quand à la manière de s'inscrire dans une discipline qui fait de l'autre humain son objet de soin et de recherche.

La deuxième partie amènera les étudiants à explorer la question du corps à travers trois concepts majeurs : schéma corporel, image du corps, vécu corporel en lien avec leur discipline de référence à savoir les neurosciences, la psychanalyse, la phénoménologie. Elle interrogera la place du sujet dans la notion du corps afin de dépasser une conception biomécanique seule.

Les vignettes cliniques serviront à illustrer les différences de conceptualisation.

Démarches d'apprentissage

Enseignement magistral faisant place à l'interactivité.

Présentation de vignettes cliniques pour illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter l'enseignant par e-mail.

Une partie de la dernière séance de cours est dédiée aux questions-réponses des étudiants.

Sources et références

Ouvrages et articles de référence :

Andrieu, B., Le corps dispersé, (1985), L'Harmattan, Paris.

Dolto, F., L'image inconsciente du corps, (2006), Points. Essais, Seuil, Paris.

Jeannerod, M., "De l'image du corps à l'image de soi", Revue de Neuropsychologie, 2 (3), (2010).

Nasio, J-D., Mon corps et ses images, (2013), Petite Bibliothèque Payot, Payot, Lausanne..

Rizet, C., Histoire de la psychologie. Des origines à nos jours, (2021), Ellipses Edition, Paris.

Saretta Verissimo, D., "Sur la notion de schéma corporel dans la philosophie de Merleau-Ponty : de la perception au problème sensible", *Bulletin d'analyse phénoménologique*, VIII 1, (2012).

Schilder, P., L'image du corps, (1980); Tel, Gallimard, Paris.

Wallon, H., "Comment se développe chez l'enfant la notion du corps propre", Enfance, tome 16, n°1-2, (1963).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas et syllabus disponibles sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit portant sur l'ensemble du cours. A partir du cours dispensé ou de vignettes cliniques choisies par l'enseignant, l'étudiant devra répondre à des questions qui seront de type question à choix multiple (QCM, une réponse ou une proposition à choisir) et/ou question à réponses multiples (QRM, plusieurs réponses ou propositions à choisir).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation Exe 100 Exe 100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

.

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

En cas de seconde session (session au terme du Q3), les modalités d'évaluation de la session du Q2 restent d'application et inchangées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).